

La vérification d'un échafaudage fixe

DURÉE

Programme à titre indicatif -
à adapter selon vos besoins

TARIF

sur demande

OBJECTIFS DE LA FORMATION

Reconnaître et prendre en compte la législation notamment en matière de responsabilité

Appliquer les règles de contrôle et de vérification d'un échafaudage fixe

LE PROGRAMME

Définir les responsabilités liées à sa fonction

La responsabilité civile

La responsabilité pénale

La délégation de pouvoir

La recommandation R.408 de la CNAMTS

Vérifier l'adéquation entre l'ouvrage et les travaux à exécuter

Les différents types d'échafaudages et leur domaine d'utilisation

Le cahier des charges

Examiner les dispositifs mis en place

Le plan de prévention

Le plan particulier de sécurité et de protection de la santé (PPSPS)

L'autorisation de voirie

Le permis de travaux

Le balisage, la signalisation, les moyens d'accès...

Contrôler la mise en place des éléments assurant la stabilité et la résistance des appuis aux charges

Le bilan des charges

La descente de charges

La répartition sur appuis

La hauteur de calage

Les contraintes apportées par les déports

Rendre compte de son expertise

Le procès-verbal de réception

INFORMATIONS UTILES

PUBLIC :

Toute personne appelée à vérifier le montage d'un échafaudage fixe

PRÉ-REQUIS SOUHAITÉS :

Être titulaire du Brevet de l'Education National ou équivalent. Lire et comprendre une notice technique (textes, plans et schémas). Être reconnu médicalement apte au travail en hauteur

VALIDATION :

Test théorique écrit sous forme de QCM. Test pratique avec mise en situation. Avis sur l'aptitude à vérifier un échafaudage fixe

PUBLIC

Toute personne appelée à vérifier le montage d'un échafaudage fixe

DURÉE

Programme à titre indicatif - à adapter selon vos besoins

COMPÉTENCES VISÉES

Rédiger un rapport de vérification

MÉTHODES ET MOYENS PÉDAGOGIQUES

Apports théoriques (7H), pratiques et mises en pratiques sur un échafaudage de pied (7H)

Animateur

Formateur spécialisé en sécurité sur les chantiers

INFORMATION COMPLÉMENTAIRE

Les stagiaires doivent être munis d'une tenue de travail, de chaussures de sécurité, d'un casque avec jugulaire, de gants de manutention, d'un harnais et d'un dispositif d'arrêt de chute.

Programme - version 31 janvier 2023

[Téléchargez le catalogue complet](#)

Code de formation BAX055